

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21506**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales - Mention : Conduite de Projets Culturels - Spécialité professionnelle : Action Culturelle et Gestion de Projets Arts du Spectacle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université Blaise Pascal, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

130 Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes, 134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes, 342 Développement et protection du patrimoine culturel

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de la spécialité de master « Action culturelle et gestion de projets en Arts du spectacle » peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en œuvre les activités suivantes :

- Conception de projets de développement local, (valorisation d'activités culturelles, aménagement du territoire (collectivités locales),...)
- Conduite d'études et de projets scientifiques et technico-économiques,
- Mise en œuvre de l'action des pouvoirs publics au niveau d'un territoire dans le domaine de la culture,
- Transmission du savoir, diffusion des connaissances, communication et animation scientifiques et culturelles.

Compétences générales des diplômés de masters en Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- Conduire une étude dans différents contextes (scientifiques et/ou professionnels) : poser une problématique, construire une argumentation, collecter et organiser des données, interpréter les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements,
- Conduire une démarche critique dans le cadre de règles déontologiques et méthodologiques
- Respecter l'éthique scientifique et les règles de droit,
- Rédiger de manière claire, correcte et cohérente, des documents d'analyse et de synthèse à partir de sources diverses clairement référencées et de situations complexes,
- Préparer et commenter des supports de culture et de communication (textes, images, statistiques...),
- Prendre la parole face à différents publics en prenant en compte leur spécificité,
- Conceptualiser, bâtir et soutenir publiquement une argumentation,
- Confronter des points de vue, élaborer des analyses comparatives,
- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps,
- Être capable d'initiatives : définir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation, acquérir par soi-même des connaissances non enseignées,
- Réaliser par soi-même une recherche documentaire sur différents supports : préciser l'objet de la recherche, localiser les ressources et les hiérarchiser, identifier les modes d'accès, établir une bibliographie, exploiter les données et les présenter,
- S'impliquer dans un projet et le conduire à terme : comprendre ses objectifs et son contexte, le réaliser et le gérer,
- Encadrer et animer un travail de groupe,
- Appréhender les enjeux sociaux et culturels du monde contemporain dans toutes ses dimensions temporelles et spatiales,
- Mobiliser, dynamiser, exploiter des savoirs de différents champs disciplinaires,
- Appréhender la diversité culturelle, développer des valeurs humanistes, être à l'écoute,
- Utiliser les outils informatiques de bureautique, d'analyse de données et d'internet ;
- Utiliser et créer des ressources électroniques ;
- Utiliser une langue étrangère dans un but professionnel en prenant en compte les particularités culturelles liées aux différentes zones géographiques concernées,
- S'intégrer dans un milieu professionnel : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

Les compétences spécifiques à la mention Conduite de projets culturels :

- Maîtriser une approche critique et comparative des phénomènes politiques, économiques, sociaux, culturels et religieux dans l'Histoire des sociétés humaines, de l'Antiquité à nos jours,
- Maîtriser les repères temporels et spatiaux ; savoir mettre en perspective les répercussions du passé ; maîtriser les grands enjeux de l'aménagement de l'espace, des évolutions du paysage, du rapport des hommes aux territoires,
- Maîtriser les règles de la recherche documentaire, sous toutes ses formes, et apprivoiser les lieux et instances de la conservation-consultation,
- Maîtriser les outils informatiques nécessaires à la recherche, à sa publication, à sa diffusion,
- Participer à la production et à la mise en valeur de productions scientifiques et/ou culturelles,

- Travailler en collaboration avec les différents acteurs du milieu professionnel et avec les acteurs et institutions du monde culturel, de l'Etat et des collectivités territoriales,
- Etre capable de se former et d'innover.

Les compétences spécifiques à la spécialité Action culturelle et gestion de projets Arts du spectacle :

- Acquérir un bagage théorique concernant l'historique de l'actuelle organisation des institutions éducatives et culturelles, les diverses approches philosophiques de l'éducation, de la création et de la diffusion artistiques, les implications sociologiques des politiques éducatives et culturelles.
- Posséder les rouages politiques, administratifs et gestionnaires des domaines éducatifs et culturels ainsi que des dispositifs réglementaires régissant la médiation entre institutions scolaires et universitaires d'une part et institutions culturelles d'autre part.
- Valoriser une expérience de terrain, par la pratique régulière et suivi d'ateliers artistiques encadrés par des professionnels, par l'insertion suivie, en premier dans une équipe professionnelle culturelle puis par un stage long (de six à vingt-quatre mois).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Médiation culturelle

Festivals et manifestations artistiques

- Programmateur artistique
- Responsable du service éducation en Mairie
- Chargé communication : Association culturelle, Scène nationale, Hôpital.
- Chargé de promotion et de communication en CRDP
- Responsable d'agence culturelle
- Coordonnateur culturel
- Responsable d'un festival de théâtre, ou de danse, ou de cinéma
- Médiateur culturel :
- Médiateur - administrateur compagnie de danse
- Chargé de Relations publiques :
- Administrateur association culturelle
- Médiateur du patrimoine,
- Agent de conservation du patrimoine,
- Agent de valorisation du patrimoine,
- Assistant de conservation du patrimoine en collectivité territoriale.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1106 : Journalisme et information média

E1103 : Communication

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

K1205 : Information sociale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification suppose la validation des Unités d'enseignement suivantes : 60 ECTS sur deux semestres de formation. Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements obligatoires conformément au dossier d'habilitation validé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et notamment deux types de stages : un stage professionnel de 12 semaines minimum à l'issue du M1 et un stage professionnel de fin d'études d'une durée d'au moins 6 mois d'au plus 24 mois (M2).

Type d'Unités d'Enseignements Intitulé des Unités d'Enseignement du Master 1 (60 crédits) :

UE 1 : Connaissance de l'environnement du projet culturel

UE 2 : Analyse des objets culturels

UE 3 : Nouvelles technologies

UE 4 et 7 : Langue étrangère : anglais appliqué au domaine d'étude

UE 5 : Connaissance du secteur : Circuits de production et de diffusion culturelle, infrastructures culturelles : conception et organisation...

UE 6 : Outils et méthodes spécifiques

UE 8 : Projets tutorés : projet collectif et projet professionnel

UE 9 : Stage professionnel 12 semaines minimum.

Type d'Unités d'Enseignements Intitulé des Unités d'Enseignement du Master 2 (60 crédits) :

UE 10 : Elaboration du projet collectif TC

UE 11 : Gestion de projets culturels

UE 12 : Langue étrangère : anglais appliqué au domaine d'étude

UE 13 : Outils spécifiques : Pratique et diffusion du théâtre XVIII-XXe siècles ; répertoires et publics...

UE 14 : Outils appliqués aux Arts du spectacle : Droit du domaine culturel ; gestion et administration culturelle ; approfondissement de

logiciels spécifiques

UE 15 : Culture spécifique : Atelier de pratique artistique

UE 16 : réalisation du projet collectif

UE 17 : Stage professionnel d'au moins 6 mois au plus 24 mois.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VAE
Par expérience dispositif VAE	X	Jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Université de Thessalie, Volos

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand 2 à délivrer les diplômes nationaux de niveau master.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-bpclermont.fr/rubrique91.html>

Autres sources d'information :

[Site de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines](#)

[Site de l'Université Blaise Pascal](#)

Lieu(x) de certification :

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)

34, av Carnot

63300 Clermont-Ferrand

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)

34, av Carnot

63300 Clermont-Ferrand

Historique de la certification :

La spécialité professionnelle "Action culturelle et gestion de projets Arts du spectacle " bénéficie pour une grande part de l'expérience acquise par le DESS "Médiation Education-Culture" auquel le Master « Action culturelle en milieu éducatif et collectivités locales » succède et dont le succès auprès des étudiants ne s'est jamais démenti depuis sa création en 1996. On retrouve donc les objectifs propres à cette formation (« Action culturelle en milieu éducatif et collectivités locales ») enrichis d'une dimension liée aux domaines des arts du spectacle avec le nouvel intitulé « Action culturelle et gestion de projets Arts du spectacle ».